

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
SPOKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION  
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION  
NOTA D'INFORMAZIONE  
TER DOCUMENTIE

EMBARGO: October 22, 15.00 h

Brussels, October 1979

THE COMMISSION ADOPTS ITS ANNUAL ECONOMIC REPORT 1979-80 (1)

The Commission adopted on 17th October two texts on the economic situation in the Community. The "Annual Economic Report 1979-80" is submitted to the Council, Parliament and the Economic and Social Committee. The text is a proposal for adoption by the Council (scheduled for the Finance Council meeting of 19th November 1979), after preparation of the Opinions of the Parliament and the Economic and Social Committee. The Report sets out economic forecasts, objectives and policy guidelines for 1980.

The second text, the "Annual Economic Review 1979-80", provides complementary analysis to the Report; this text is submitted to the same institutions for information.

Both texts will be published in November 1979 in edition Number 4 of "European Economic Review".

The Report is principally concerned with the policies required for the European Community to cope in the year ahead with the unfavourable turn in the international economic environment. The essential features of the economic forecasts to 1980, as drawn up by the Commission are given in table reproduced here; detailed forecasts by Member State are given in Chapter 1 of the Review.

The Community can aim for a continued moderate GDP volume growth in 1980 of about 2 1/2 to 3% in the majority of Member States, which, taking into account the likely weaker performance of some others, would make a Community average of about 2%. This compares with an average growth rate of a little over 3% which was experienced, or is now forecast, for both 1978 and 1979.

Unavoidably, because of the oil price rise, the year-on-year rate of inflation is increased in 1979 and 1980 to about 9%, compared to the low point of just under 7% achieved in 1978. The objective should limit the temporary rise in the average inflation rate to no more than 2% and to reestablish a decelerating trend in the course of 1980.

The current account of the balance of payments of the Community is at present deteriorating, and the outcome for 1979 and 1980 is likely to be deficits of the order

(1) COM(79) 557  
COM(79) 568

of 3 1/4 to 5 1/4 billion EUA, by comparison with the substantial surplus of 14 billion EUA recorded in 1978. The balance of payments deterioration has for the time being to be accepted, subject to the special position of certain Member States, and to recognition of the overriding priority to strengthen energy policy so as to reduce dependence on imported oil.

The following three-pronged Community policy response is required:

- (i) in a first phase of policy incomes have to be constrained such that consumers absorb the increased cost of energy and secondary increases in inflation are avoided; meanwhile monetary policy should be kept strict, and budgetary policy should at this stage provide only very limited compensation for the effects of the oil price rise;
- (ii) as and when certain positive results are assured as regards inflation, then policy could eventually in the course of 1980 be adjusted into a more actively supportive posture, notably if also investment and consumption were found to be weakening significantly;
- (iii) energy policy must in any case be strengthened in all its aspects, since without achieving a deep change in past relationships between oil imports and economic growth, there is little prospect for the latter to progress.

TABLE 1

The Community economy 1973-80

	GDP volume growth	Rise in consumer prices	Current account balance of payments '000 million EUA	General government financial deficits	Money supply growth M <sub>2</sub> /M <sub>3</sub>	Unemployed in labour force
	%	%		% GDP	%	%
1973	6,0	8,4	1,1	-0,7	16,5	2,5
1974	1,6	13,4	-9,5	-1,7	12,8	2,9
1975	-1,6	12,8	0,8	-5,6	12,7	4,3
1976	5,0	11,1	-6,2	-3,8	12,5	4,9
1977	2,3	10,5	1,2	-3,3	12,3	5,3
1978	3,1	6,8	14,0	-4,0	12,7	5,5
1979(1)	3,1	8,9	-3,3	-4,0	10,9	5,6
1980(1)	2	9	-5 1/4	-3,9	10 1/2	6,2

(1) forecasts of the Commission staff on the basis of the present anticipated policies.

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
SPOKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION  
INFORMATORIZISCHE ANZEICHNUNG  
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION  
NOTA D'INFORMAZIONE  
TER DOCUMENTIE  
Bruxelles, octobre 1979

EMBARGO : 22 octobre, 15.00 h  
=====

LA COMMISSION ADOPTE SON RAPPORT ECONOMIQUE ANNUEL 1979-80 (1)

La Commission a adopté le 17 octobre deux textes relatifs à la situation économique de la Communauté. Le "Rapport économique annuel 1979-80" est transmis au Conseil, au Parlement et au Comité économique et social. Il s'agit d'une proposition que le Conseil-Finances devrait adopter lors de la réunion qu'il tiendra le 19 novembre 1979, après avis du Parlement et du Comité économique et social. Le rapport contient des prévisions économiques et fixe des objectifs et des orientations de politique économique pour 1980.

Le second texte, à savoir le "Bilan économique annuel 1979-80", fournit une analyse complémentaire; il est transmis aux mêmes institutions à titre d'information.

Les deux textes seront publiés en novembre 1979, dans le numéro 4 de "Economie européenne".

Le rapport a pour objet principal de définir la politique économique à suivre en 1980 dans la Communauté européenne, face à la détérioration de l'environnement économique international. Les éléments essentiels des prévisions économiques pour 1980, telles qu'elles ont été élaborées par la Commission, figurent au tableau reproduci-après; des prévisions détaillées par Etat membre sont fournies au chapitre 1 du bilan.

La Communauté peut se fixer comme objectif, pour 1980, de maintenir dans la majorité des Etats membres une croissance modérée, du produit intérieur brut en termes réels, de l'ordre de 2 1/2 à 3 %, ce qui, compte tenu des résultats probablement plus faibles d'autres pays, porterait le taux de croissance moyen de la Communauté à 2 % environ. Ce taux est à comparer au taux de croissance moyen légèrement supérieur à 3 % qui a été relevé en 1978 et est à présent prévu pour 1979.

Etant donné l'enchérissement du pétrole, il est inévitable que le taux d'inflation s'en trouve temporairement accru en 1979 comme en 1980, jusqu'à atteindre quelque 9 %, alors qu'en 1978 il avait été ramené à un peu moins de 7 %. L'objectif poursuivi devrait être de limiter à 2 % au maximum la hausse temporaire du taux moyen d'inflation et de rétablir une tendance au ralentissement au cours de l'année 1980.

La balance des paiements courants de la Communauté accuse actuellement une détérioration qui devrait se solder, pour 1979 comme pour 1980, par un déficit annuel de

(1) COM(79) 557  
COM(79) 568

3 1/4 à 5 1/4 milliards d'UCE, alors qu'elle avait présenté en 1978 un excédent atteignant près de 14 milliards d'UCE. Pour le moment, il y a lieu d'accepter la détérioration de la balance des paiements, tout en tenant compte de la situation particulière de certains Etats membres, ainsi que de la priorité absolue qu'il importe d'accorder au renforcement de la politique énergétique, afin de réduire la dépendance de la Communauté vis-à-vis des importations de pétrole.

Les réactions de politique économique de la Communauté doivent comporter les trois éléments suivants :

- (i) dans un premier temps, l'évolution des revenus doit être limitée de manière à ce que les consommateurs supportent l'augmentation du coût de l'énergie et que soit évitée toute accélération de l'inflation par un effet indirect; en même temps, la politique monétaire devrait rester stricte et la politique budgétaire devrait, à ce stade, n'offrir qu'une compensation très limitée des effets de l'enchérissement du pétrole;
- (ii) dans la mesure où certains résultats positifs seront assurés en ce qui concerne l'inflation, la politique pourrait être infléchie dans le courant de 1980 en vue de soutenir davantage l'activité économique, en particulier au cas où l'évolution de l'investissement et de la consommation se ralentirait notablement;
- (iii) La politique énergétique devrait en tout état de cause être renforcée dans tous ses aspects : en effet, si la relation antérieure entre importation de pétrole et croissance économique n'est pas profondément modifiée, il y a peu de chance pour que cette dernière se poursuive.

TABEAU 1

L'économie communautaire de 1973 à 1980

	Croissance du PIB en volume	Hausse des prix à la consommation	Balance des opérations courantes	Déficit des administra- tions publi- ques	Expansion de la masse monétaire (M2/M3)	Proportion de chômeurs dans la population active
	%	%	Mrd UCE	en % du PIB	%	%
1973	6,0	8,4	1,1	-0,7	16,5	2,5
1974	1,6	13,4	-9,5	-1,7	12,8	2,9
1975	-1,6	12,8	0,8	-5,6	12,7	4,3
1976	5,0	11,1	-6,2	-3,8	12,5	4,9
1977	2,3	10,5	1,2	-3,3	12,3	5,3
1978	3,1	6,8	14,0	-4,0	12,7	5,5
1979 (1)	3,1	8,9	-3,3	-4,0	10,9	5,6
1980 (1)	2	9	-5 1/4	-3,9	10 1/2	6,2

(1) Prévisions des services de la Commission sur la base des politiques suivies actuellement ou prévues